

l'expérience ait prouvé qu'il vaut mieux le couper de bonne heure.

" Depuis quelques années je coupe mon blé bien auparavant mes voisins, malgré leurs conseils souvent réitérés que le mauvais temps pourrait bien le faire germer et tous autres accidents qui pourraient être occasionnés en coupant le blé de bonne heure, c'est-à-dire lorsqu'il n'est pas entièrement mûr. Il faut un peu plus de travail pour le coupage et la mise en meule lorsqu'on coupe le blé de bonne heure, mais les autres craintes qu'on entretient sont futiles, et les avantages que l'on retire en coupant le blé dans ces dernières conditions contrebalancent les accidents qui pourraient lui arriver.

" Le blé devrait être coupé avant que le grain soit dur; lorsque les épis renversent, que la paille est jaunie et que le grain laisse une certaine humidité sur les doigts lorsqu'il est pressé par les ongles, c'est alors le temps de couper.

" La paille provenant du blé coupé de bonne heure vaut le double de celle provenant du blé coupé parfaitement mûr, car dans ce dernier cas elle a perdu tout son suc et devient fibreuse au lieu d'une nourriture substantielle.

" En autant qu'il s'agit de l'apparence du grain et de la valeur nutritive de la paille, tout cultivateur intelligent se convaincra de l'importance de couper le blé avant qu'il soit entièrement mûr, que d'attendre que son écorce soit dure et la paille sèche et dépourvue de toute substance nutritive. "

La main-d'œuvre sur une ferme.

Les hommes salariés sont indispensables sur une ferme de quelque valeur, et la rareté de la main-d'œuvre est actuellement un sujet de grande contrariété pour les cultivateurs; nous sommes loin du temps où l'on y voyait un serviteur ayant vieilli au service de son maître; c'est à peine si nous pouvons garder un employé ou serviteur quelques mois seulement. Le cultivateur peut à peine compter sur le service de ses propres enfants, car le plus souvent il semble s'étudier à inspirer à ceux-là de l'horreur et du mépris pour le travail des champs, à ce point que l'enfant, dès qu'il se sent capable de travailler, quitte le toit paternel pour se livrer à toute autre occupation, en dehors de la culture des champs, et le père se voit réduit à n'avoir recours qu'à la main-d'œuvre.

S'il s'agit d'une ferme de grande étendue, le cultivateur peut affermer sa terre. Dans ce cas, le fermier a sa propre maison, un jardin à sa disposition, enfin une demeure pour sa propre famille, et travaille pour son maître un nombre d'heures limité par jour. Il passe ses soirées et le dimanche au milieu de sa famille. Si ce fermier a assez d'intelligence pour employer ses moments de loisir à la lecture des journaux d'agriculture ou traités d'agriculture au milieu de sa famille, cette indépendance ou cette douce liberté ne pourra qu'être profitable au maître qui l'emploie à son service.

Mais le petit cultivateur ne peut agir de la même manière. A part sa propre résidence, il n'a pas le moyen de construire une maison pour le fermier qu'il jugerait nécessaire de se procurer; aurait-il le moyen de lui procurer ce logement, qu'il ne pourrait suffire à lui payer un salaire raisonnable. Ainsi, ce cultivateur doit engager un homme qui pour le temps des travaux et le garder au milieu de sa propre famille,

Dans le choix d'un serviteur le cultivateur commet une erreur que ne fait pas le marchand. Si celui qui se présente pour demander de l'emploi est un jeune homme robuste, musculeux et de bonne santé, le cultivateur n'exige pas qu'il ait auparavant labouré un champ ou planté des patates. Comme toute autre exploitation, un jeune homme doit avoir fait son apprentissage. Quand un ouvrier de ferme a pris le temps d'apprendre son métier, et qu'il offre ses services comme parfaitement entendu sur tous les travaux que nécessite une culture, alors le cultivateur peut lui accorder un salaire raisonnable et suffisant, parce que l'employé sera capable de le gagner.

Mais la plupart des cultivateurs sont tellement enclins à ne payer que de faibles salaires à leurs ouvriers, qu'ils ne prennent pas en considération la différence qu'il y a entre un ouvrier expérimenté et celui qui ne sait rien faire sans qu'on soit obligé d'être constamment sur ses talons et qui ne tient aucun compte des ordres qu'il reçoit comme des avis qu'on juge nécessaire de lui donner. Le jeune homme robuste et vigoureux qu'il aura choisi de préférence à un autre plus expérimenté, pourrait être d'un caractère violent et maltraiter les animaux confiés à ses soins, ou ne rien s'y connaître au travail des champs, ou être dépourvu de tout principe honnête à ce point de quitter la ferme sans avertissement préalable et dans un temps où l'usage de ses bras serait absolument indispensable. Ces gens quoique offrant leurs services à un salaire modique ne gagnent pas même ce qu'on leur paie.

La question de la main-d'œuvre sur une ferme est importante et est une de celle dont le règlement est difficile. Lorsque les cultivateurs ne peuvent avoir recours à un fermier, donner leur terre en affermage, ce qui est infiniment mieux s'ils ne peuvent eux-mêmes exécuter tous les travaux, c'est d'engager le meilleur ouvrier, de lui donner un bon salaire, et s'il ne le gagne pas, de le lui dire afin qu'il redouble de zèle dans son travail, et cela avec douceur et courtoisie; si c'est un fort travaillant, il faut laisser entrevoir qu'on est satisfait de ses services. Un mot de reconnaissance et de satisfaction à l'égard de l'ouvrier ne coûte rien, et on peut être certain qu'il sera très apprécié par celui à qui on l'adresse et qui le mérite.

Voilà la difficulté et les inconvénients de l'emploi de la main-d'œuvre. Bien souvent cet engagé a une mauvaise éducation, n'est pas poli et quelquefois même sa conduite morale peut être dangereuse, surtout au contact des enfants du maître qui l'emploie; c'est donc un danger pour les enfants au milieu desquels il réside constamment. D'un autre côté, il peut arriver que cet ouvrier soit un homme probe, d'une bonne conduite, travaillant et d'un grand savoir-faire on fait de culture: dans ce dernier cas, il est extrêmement avantageux d'avoir cet ouvrier à son service, et au milieu de la famille, car son bon exemple ne pourra qu'être profitable à tous. Quand un cultivateur peut trouver un semblable ouvrier, il ne doit pas mesquiner sur le salaire à lui accorder, et faire tout ce qui est possible pour lui rendre le service agréable et de faire en sorte que le séjour lui soit aussi agréable que s'il demeurait au milieu de sa propre famille, qu'il puisse se croire réellement chez lui.